



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 05 novembre 2007
N° CERTA-2007-AVI-475

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Avaya

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-475>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-475
Titre	Vulnérabilité dans Avaya
Date de la première version	05 novembre 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Avaya n°415 du 01 novembre 2007
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

- Avaya Messaging Storage Server 3.1 ;
- Avaya Message Networking 3.1.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans des produits Avaya permet à un individu malveillant d'effectuer un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité dans des produits Avaya permet à un individu malveillant d'effectuer un déni de service à distance via l'envoi de requêtes spécifiques par l'interface web d'administration.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de Avaya pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Avaya n° 415 du 01 novembre 2007
<http://support.avaya.com/elmodocs2/security/ASA-2007-415.htm>

Gestion détaillée du document

05 novembre 2007 version initiale.